



Les journées nationales de la prison 2015

Prévention pour « tant de temps » perdu pour les très jeunes rencontrés en prison

Les visiteurs de prison rencontrent en prison des personnes de toutes conditions et de tous âges. Chaque fois, c'est un dialogue unique et privilégié devant des problématiques diverses, parfois il peut s'agir de personnes âgées, dont le nombre a augmenté considérablement ces dernières années, mais les visiteurs sont particulièrement inquiets de voir, de plus en plus, de très jeunes gens entrer en prison !

C'est, particulièrement, dans ce cadre, que nous souhaitons intervenir.

Le but poursuivi par cette prévention est d'attirer l'attention des jeunes, de les informer et de susciter leur réflexion sur l'enjeu de leur conduite dans notre société, de leur donner les moyens de prendre leurs responsabilités et leur propre vie en mains, conscients des réalités comme des dangers de leur comportement.

Il est nécessaire de savoir que la loi doit être respectée et que l'enfreindre entraîne des sanctions variées. La prison, même en préventive pour une courte période avant le jugement, laisse des traces ineffaçables, souvent beaucoup de révolte et un apprentissage à la mauvaise conduite. La prison déstructure et désocialise souvent et,

pour se remettre dans une ligne de conduite *normale*, ce n'est pas aussi aisé que l'on pense !

- **Un premier projet pilote de prévention-prison** a été réalisé dans la commune de Woluwe-Saint-Pierre dès février 2014 où plus de 600 jeunes y ont été sensibilisés en assistant à la pièce de théâtre « **Un Homme debout** » de J.-M. Mahy suivie d'une brève présentation de la réalité carcérale par des visiteurs de prison de l'AVFPB (Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique)

Puis plusieurs communes de Bruxelles et de province ont poursuivi cette initiative. Finalement, des milliers de jeunes ont pris conscience des réalités carcérales grâce à la présentation de cette pièce : « **Un homme debout** ».

La prison, constitue un réel échec. Nous demandons à la société, de construire « sa sécurité » sans exclure et, pour ce faire, de se donner les moyens d'effectuer un travail social et humain auprès des familles, mais surtout des jeunes afin de prévenir la délinquance et pour ceux qui sont déjà « tombés », la récidive.

- **Un deuxième projet, pour la « prévention prison » des jeunes, est ébauché à la Commune de Woluwe-Saint-Pierre.**

Actuellement, comment sont pris en charge les jeunes, dès qu'il y a une difficulté grave ou un comportement répréhensible, dans un quartier, une école, un club ?

Nous proposons pour les jeunes délinquants : Un « **Coaching serré** » ou « **Guidance rapprochée** » *où la parole circule.*

Nous espérons trouver une voie plus éducative afin d'éviter la prison tellement destructrice et, chaque fois que c'est possible, recourir à une aide de proximité pour les jeunes *hors-la-loi*.

Ce que l'on constate :

- On voit le jeune de 14, 15, 16 ou 17, 18 ans s'éloigner avec ses copains. La dure réalité de la vie carcérale, s'en sont-ils jamais méfiés ? Ils disent : « *T'inquiètes... Je suis réglo* » ou « *À l'aise...nickel !* »
- Pensent-ils qu'ils doivent respecter l'autre, son intégrité physique, psychologique, morale. Sont-ils conscients que « *le bonheur passe par un bien vivre ensemble*, qu'il y a des règles à respecter et la loi à ne pas transgresser ? »

- *Tout est à leur portée* dans la vie qu'ils découvrent ; il y a d'abord les parents puis l'école, mais aussi le sport, les petites virées avec les copains, la cannette à la main, l'ordinateur ou les *smartphones* avec leurs jeux et leurs découvertes, les blogs, les *tchats*, le shit, le joint... Ils veulent être acteurs de leur vie. Comment vont-ils s'y prendre ? Que vont-ils inventer ? Que savent-ils de l'enjeu qui les attend ? Que savent-ils de leur bonheur présent ? Qu'importe, ils avancent joyeux, sans trop réfléchir, emportés par l'idée des copains. Mais que sait-on de ce qui se passe dans la tête de ses amis ? On rigole, on s'amuse sans plus. Pensent-ils à tout ce qui peut se produire... Y compris aller au *bloc* quelques heures dans un commissariat de police ? Aller en prison et devoir y rester.

L'idée est d'organiser dans la proximité directe des jeunes en difficulté ou ayant « disjoncté », une possibilité de réflexion sur ce qui leur est arrivé, et ce grâce à quelques journées intensives d'éducation civique, sociale...

Par exemple, organiser un encadrement de ces très jeunes qui ont dépassé les limites avec des professionnels : des éducateurs, des psychologues, juristes ou criminologues, des parents, des enseignants, des animateurs de quartier, visiteurs de prison (témoins de ce qui se vit en prison !), police de la jeunesse... Des services sociaux de la commune, organiseraient - dans des locaux de nos hôtels de ville ou maisons communales ou palais de justice... pendant quelques jours, voire davantage, à un rythme à convenir et selon des modalités à préciser - une réflexion avec ces jeunes sur les conséquences de leurs actes et les risques qu'ils encourent, mais aussi les aideraient à comprendre ce qu'est la vie en prison et la perte de liberté.

Donner le temps à ces jeunes de réfléchir, d'écrire pour eux-mêmes, « dire » à un adulte responsable – s'abstenant de juger –, s'exprimer pour prendre conscience et communiquer sur ce qui s'est passé, ce qui les a engagés dans cette manière de faire : voir clair en eux-mêmes, et ce qui s'est passé dans leur tête.

- Fort de cette réflexion offrir un bagage solide ;
- Situer par un psychologue leur situation personnelle, familiale, scolaire, amicale, de santé, de psychologie, de leur souhait d'avenir et leur permettre d'exprimer et de réfléchir à ce qui leur arrive ;
- Le respect d'eux-mêmes et des autres, comment, pourquoi ;
- L'importance de la solidarité, un avantage pour eux-mêmes et aussi la société ;

- L'obligation du respect de la loi et les règles en société et définir quelques repères adaptés à leur(s) problème(s) ;
- Et clairement expliquer les dangers d'un séjour même bref en prison ou en IPPJ.

En conclusion

Cette démarche d'information, de la prudence à observer se veut résolument constructive et positive...

Elle permet à ces jeunes hommes et femmes de trouver un groupe d'adultes, de professionnels dès le début, décortiquant avec eux ce qui leur est arrivé et cherchant avec eux le sens de cet épisode et, comment en tirer les leçons.

Dans un projet éducatif, repenser sa manière de vivre, prendre conscience par soi-même de ses manques et entendre pourquoi on ne transgresse pas la loi, comment on est responsabilisé par rapport aux faits commis, au mal fait à la victime... C'est une démarche très utile à nos yeux de visiteurs de prison. Bien des souffrances pourraient être épargnées tant pour les auteurs que pour les victimes éventuelles.

Membres du Conseil d'Administration de l'AVFPB

Pierre Battard
Claire Capron
Matteo Cesco
Hubert d'Ansembourg
Jean-Paul Firket

Hervé Lottin
Edith Pirard
Solange Pourveur
Paul Van Bossche
Geneviève Watelet